

# BULLETIN MUNICIPAL

Commune de CARDESSE

JUIN 2007

Le mot de Madame le Maire,

Après plus de 2 ans et 2 enquêtes publiques (+ différents mécontentements), la carte communale a été approuvée en date du 23 mai 2007 par la Préfecture. C'est un document d'urbanisme indispensable pour toute nouvelle demande de C.U avant le dépôt de permis de construire.

Il est impératif de favoriser l'installation de jeunes dans notre bourg, aussi les propriétaires intéressés par le développement du village sont invités à se manifester auprès de la Mairie.

Le grand projet Mairie-Ecole: au cours de ce deuxième semestre, le permis de construire et les appels d'offres des entreprises seront déposés. Le bâtiment comprendra: une salle de classe qui sera construite sous le préau actuel, la Mairie en rez-de-chaussée à la place de la classe et de deux logements à l'étage.

Dans un peu plus d'un mois, ce sera la fête du village avec un programme qui s'étoffe de jour en jour. En espérant que tous les Cardessiens puissent participer à ces journées festives, le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons un très bon été et de bonnes vacances.

## COMPTE ADMINISTRATIF 2006 – Commune de Cardesse

Le Conseil Municipal a voté le compte administratif 2006 qui peut se résumer ainsi :

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
62 689.17 €	22 261.12€	100 155.88 €	166 958.88 €

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement : - 40 428.05 €

Fonctionnement : 66 803.00 €

**Résultat global : 26 374.95 €**

A noter que les travaux de voirie exécutés sur l'exercice 2005 ne seront réglés que sur l'exercice 2006 (13 379.82 €)

## BUDGET PRIMITIF 2007

Approbation du budget primitif qui se présente ainsi :

Investissement : dépenses et recettes : 301 335.00 € (cette section prévoit l'aménagement de la salle de classe)

Fonctionnement : dépenses et recettes : 191 498.00 €

## COMPTE ADMINISTRATIF 2006 : Service Assainissement

Le Conseil Municipal a voté le compte administratif 2005 et a arrêté les comptes ainsi :

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Dépenses réalisées	Recettes réalisées	Dépenses réalisées	Recettes réalisées
11 422.10 €	3 417.80 €	2 234.14 €	22 613.97 €

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement : - 8 004.30 €

Fonctionnement : 20 379.83 €

**Résultat global: 12 375.53 €**

### BUDGET PRIMITIF 2007 : Service Assainissement

Le Conseil Municipal a voté le budget 2007 à savoir :

Investissement : dépenses et recettes : 11 163.00 €

Fonctionnement : dépenses et recettes : 27 743.00 €

### REDEVANCE ASSAINISSEMENT 2007

En raison d'importants travaux qui doivent être effectués à la station d'épuration, les tarifs appliqués en 2007 seront les suivants :

	TAUX 2005 (Hors Taxe)	TAUX 2007 (Hors Taxe)
Terme fixe	33.00 €	34.00 €
Prix du m <sup>3</sup> d'eau assainie	0.70 €	0.72 €

### FIXATION DES TAUX DES IMPOTS LOCAUX : Année 2006-05-31

TAXES	TAUX 2006	TAUX 2007	BASES 2007	PRODUIT 2007
Taxe habitation	9.08 %	9.53 %	198 300	18 898 €
Foncier bâti	5.29 %	5.55 %	127 300	7 065 €
Foncier non bâti	45.26 %	47.48 %	14 900	7 074 €
<b>TOTAL</b>				<b>33 037 €</b>

# DIVERS

## RESTRUCTURATION DU BATIMENT MAIRIE/ECOLE/LOGEMENTS

La commune dispose d'un bâtiment communal où sont regroupés l'école, la mairie et un logement. Il est aujourd'hui nécessaire de restructurer l'ensemble. Le Conseil Municipal a confié le soin au Service Technique Intercommunal de l'Agence de Gestion Locale d'établir le dossier descriptif et estimatif. La dépense s'élèverait à:

- 179 176.00 € H.T soit 214 294.50 € TTC pour l'aménagement d'une salle de classe neuve avec restructuration du préau existant **en première phase**,
- 316 391.28 € H.T soit 378 403.97 € TTC pour le réaménagement des services de la mairie dans l'ancienne école **en deuxième phase**,
- 184 817.56 € H.T soit 221041.80 € TTC pour l'aménagement de deux logements à l'étage **en troisième phase**.

Après approbation du Conseil Municipal, il a été convenu de déposer ce dossier auprès de l'Etat et du Département pour l'obtention de subventions correspondant à ce type de projet, le solde étant financé par emprunt et sur les fonds libres de la commune..

## CARTE COMMUNALE

C'est après deux ans de réunions et de délibérations successives, dues en partie à des mécontentements et des observations de certains habitants, que la carte communale a enfin été approuvée en date du 23 mai 2007 par Monsieur le Préfet. La procédure a été longue (2 ans) et il a fallu deux enquêtes publiques, la dernière en date du 8 Janvier au 8 février 2007 pour que le projet aboutisse. Les différentes modifications apportées tout au long de cette procédure ont entraîné un surcoût financier de 1 882 € de plus soit un total de 12203,72 € pour la carte et de 7490,08 € pour le schéma de zonage d'assainissement, soit un coût total de 19 693,80 € TTC. Les subventions obtenues ont été de : 3 020 € pour la carte et de 2 730 € pour le schéma d'assainissement. Un complément de dotation de subventions a été demandé pour aider la Commune à faire face à ce surcoût non budgété.

## AIDES AUX PERSONNES AGEES

Il est à savoir ou à rappeler que toutes personnes désirant obtenir certaines aides doivent s'adresser à l'Assistante sociale du régime auquel elles sont affiliées:

Au centre social de Monein pour le régime MSA A Oloron Ste Marie, rue Adoue pour le régime de la Sécurité Sociale

Les demandes sont faites par l'Assistante sociale qui peuvent se décliner ainsi:

Présence Verte. C'est un système de téléassistance des personnes 24 heures/24 et 7 jours/7. Elle est sans condition d'âge ni de régime social. La location du transmetteur est de 23 € et 53 € de frais d'installation (dépannages gratuits). Renseignements auprès de la Mairie Aide à domicile pour le ménage (Auxiliaire de vie) Portage des repas à domicile - CCAS de Monein, appeler la Mairie Soins infirmiers à domicile (par une aide soignante) - prescription par le Médecin Soins infirmiers à domicile (par une infirmière) - prescription par le Médecin

Les dossiers: Allocation Personnalisée à l'Autonomie, aide ménagère, carte d'invalidité, macaron pour stationnement sont à déposer à la Mairie qui transmet à la D.D.A.S.S.

## SERVICE DE PROXIMITE

De plus en plus d'offres de service à domicile font leur apparition dans les villages. Il s'agit principalement de livraison à jour et horaire fixes de produits alimentaires frais et de qualité. A l'aide de leur fourgon équipé en magasin d'alimentation, ces commerçants ambulants parcourent les villages dont Cardesse.

- « Mes 4 saisons... à votre porte » - Arnaud MATTEI  
Produits alimentaires: fruits, légumes, épicerie, desserts et sucreries, boissons  
**Le Mardi: fin de matinée ou début d'après-midi**



- Poissonnerie FRECHOU  
**Le Jeudi entre 16h et 18h au Lotissement et au Quartier des Yolettes**
- Deux boulangers  
**Lundi - Mercredi - Jeudi - Vendredi - Samedi**



## FESTIVITES

Dans le cadre de CINETOILE, un film intitulé « Je vous trouve très beau » sera projeté en plein air le 13 août. L'heure exacte vous sera communiquée prochainement.  
**VENEZ NOMBEUX**



Les fêtes du village se dérouleront les 13, 14 et 15 Août. Cette année encore et pour la dernière année, elles seront placées sous le signe de la solidarité puisque les bénéfices seront versés à l'Association des Malades du Syndrome Néphrotique. Avec l'aide précieuse de Tendance Sud gérée par Hélène Portelaborde, le Comité d'organisation promet encore de belles fêtes. Le programme de ces festivités vous sera communiqué ultérieurement.

## APPEL

Une participation massive de familles, venant de toute la France et appartenant à cette association, est annoncée. Aussi, nous lançons un appel auprès des habitants de Cardesse qui auraient des chambres disponibles pour loger ces personnes pour les nuits du 13, 14 et 15 Août. Afin d'organiser au mieux ces hébergements, il est demandé à toutes les personnes intéressées de se présenter à la Mairie pour donner le nombre de personnes qu'elles peuvent accueillir. D'avance, nous les en remercions



Course Moto Verte prévue le 1er Juillet 2007